



**Cahier de charge
Féminin AAA
Saison 2018-2019**

PEE-WEE, BANTAM, MIDGET

Révisé août 2018

Table des matières

PRÉAMBULE	3
1. ÉNONCÉ DE POLITIQUE	3
2. VALEURS	3
3. SAISON 2018-2019	4
3.1 OBJECTIFS	4
3.2 SAISON 2018-2019.....	5
3.3 FORMATION DES ÉQUIPES	7
3.4 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE	8
3.5 CALENDRIER DE SAISON	8
3.6 TOURNOIS ET CHALLENGE	8
3.7 COUPE DODGE	9
3.8 TACHES DES REPRESENTANTS REGIONAUX DE LA STRUCTURE INTEGREE	9
3.9 TACHES DES DIRECTEURS HOCKEY DE LA STRUCTURE INTEGREE	9
3.10 ACTIVITÉS HOCKEY QUÉBEC – OBLIGATION DE PARTICIPATION	10
3.11 FRANCHISES / ORGANISATION.....	10
4. DOCUMENTATION HOCKEY QUÉBEC	10

PRÉAMBULE

Hockey Québec met en place pour la saison 2018-2019, un grand nombre d'initiatives favorisant le développement des joueuses. Les structures intégrées seront mises en places en regroupant certaines régions pour faciliter les liens de développement et permettre aux joueuses un encadrement rehaussé. Travaillant en collaboration, les intervenants administratifs, hockey et les entraîneurs assureront un nombre d'actions concrètes qui favoriseront le développement à long terme de la joueuse et son suivi. Les équipes Pee-wee, Bantam et Midget AAA évolueront au sein d'un réseau provincial de compétition, soit la LHEQ volet féminin.

Le présent document vise à définir l'orientation, la réglementation et les responsabilités des partenaires. La mise en place complète des paramètres de ce cahier de charge est visée pour 2020-2021.

1. ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Les structures intégrées et les actions qui en découlent visent essentiellement le développement individuel des 136 meilleures joueuses d'âge Pee-wee, Bantam et Midget par un réseau de compétition à l'échelle provinciale. Chaque joueuse identifiée de premier niveau doit être en mesure de recevoir un enseignement de qualité permettant un apprentissage technique et tactique, tout en favorisant son développement intégral.

S'appuyant sur un modèle de développement à long terme de la joueuse (DLTJ), Hockey Québec avec ses directeurs hockey des structures de hockey féminin établira les cinq orientations prioritaires au niveau du développement des joueuses : à venir

2. VALEURS

1. Les règles doivent favoriser le développement de la joueuse dans l'ensemble de ses activités.
2. Chaque joueuse doit bénéficier d'un temps de glace équitable et doit participer aux différentes situations spéciales de son équipe; avantages numériques et désavantages numériques. Le projet joueuses polyvalentes - joueuses intelligentes sera en application tel que décrit dans le plan stratégique de Hockey Québec (politique d'utilisation des joueuses).
3. La planification annuelle s'avère un outil essentiel au développement de toute joueuse engagée dans la poursuite de l'excellence sportive. Il faut également souligner que le contenu du programme et la qualité de l'intervention représentent également deux autres conditions indispensables au développement optimal de la joueuse. Le curriculum mensuel technique sera acheminé aux entraîneurs.
4. Le délégué régional pour la structure intégrée, la ligue et les équipes s'assurent de l'application rigoureuse des programmes et activités de formation pour les joueuses et intervenants. Le directeur (trice) de la structure donne les orientations hockey de ses programmes.

5. Hockey Québec met en place via ses directeurs hockey de structures intégrées, un programme de soutien et de supervision pour les entraîneurs, et autres ressources. Ils peuvent être utilisés par toutes les équipes AAA-AA-A participantes.
6. Chaque équipe AAA doit être un leader dans son territoire de recrutement; elle doit collaborer avec les structures intégrées et les associations régionales. Les directeurs des structures intégrées s'impliqueront avec les intervenants du milieu et les équipes AA-A pour favoriser le développement des jeunes hockeyeuses. Cette collaboration AAA-AA-A doit être mutuelle et faite dans le respect des intervenants.
7. Hockey Québec met en place un environnement sécuritaire pour les joueuses par la mise en place d'une réglementation adéquate et par une application rigoureuse des règles de jeu. Les niveaux AAA et AA se joueront avec la règle du contact physique. Le programme officiel féminin sera mis à contribution.
8. Hockey Québec réitère l'importance de maintenir un environnement académique adéquat pour les joueuses élites et de favoriser la réussite et la persévérance scolaire. D'ailleurs, le calendrier des matchs et activités doit tenir compte des calendriers scolaires pour minimiser les absences.
9. Hockey Québec par le biais du cahier de charge approuvé par son Conseil d'administration reconnaît aux régions, aux ligues et aux équipes les compétences et la capacité à assurer le développement des jeunes hockeyeuses.
10. Hockey Québec, la LHEQ, les régions, les structures intégrées et les équipes partenaires du réseau s'assurent de la meilleure visibilité possible auprès des médias, des partisans et de la population en général en favorisant la fréquentation des partisans à ses activités.

3. SAISON 2018-2019

3.1 Objectifs

- Favoriser le plein développement des joueuses de premier niveau en ajustant le réseau de compétition actuel ;
- Proposer des activités favorables à l'essor du hockey féminin ;
- Établir une structure de développement orienté sur le niveau de jeu de la joueuse ;
- Viser une diminution des coûts ;
- Développer des incitatifs afin que les filles évoluant au hockey masculin s'inscrivent au hockey féminin.

3.2 Saison 2018-2019

Système hybride – Élite AAA

Afin d'être en mesure de sélectionner les 136 meilleures joueuses au Québec pour chacune des catégories, pour les saisons 2018-19 et 2019-20, les équipes Bantam et Midget AAA auront l'opportunité d'œuvrer dans un système hybride. En d'autres mots, les joueuses pourront pratiquer dans un centre d'entraînement régional (Sport-études reconnu) ou dans une concentration hockey de leur école, et se joindre à leur équipe AAA du vendredi au dimanche. Prendre note que certaines pratiques pourraient avoir lieu au cours de la semaine avec l'équipe AAA.

Nous proposons d'élaborer un calendrier déséquilibré en créant une division SUD-EST et NORD-OUEST.

DIVISION SUD-EST 4 ÉQUIPES	DIVISION NORD-OUEST 4 ÉQUIPES
Québec- Chaudière-Appalaches Bas-St-Laurent Gaspésie-les-îles Saguenay Lac-St-Jean Côte-Nord Bas St-Laurent (1 équipe)	Laval-Montréal et Laurentides-Lanaudière (2 équipes)
Mauricie-Estrie (Drummondville) (Élites) (1 équipe)	Outaouais Abitibi-Témiscamingue (1 équipe)
Estrie (Harfangs du Triolet) (1 équipe)	
Richelieu (1 équipe)	Lac St-Louis (1 équipe)

Par exemple, les équipes de la division NORD-OUEST joueront seulement une fois à l'étranger contre chacune des équipes de la division SUD-EST, et vice-versa, lors de la saison. De plus, des programmes doubles seront aussi proposés au calendrier. De cette façon, les joueuses joueront deux matchs la même journée lors des voyages diminuant ainsi les coûts engendrés par le transport. Cependant, afin d'équilibrer le nombre de parties contre chacune des équipes de la ligue provinciale, les équipes éloignées joueront les unes contre les autres lors des événements de type showcase-challenge-défi et lors des tournois.

Voici un exemple du nombre de matchs par année pour les équipes AAA :

- 12 matchs à domicile
- 12 matchs à l'étranger
- 2 matchs lors des showcases et challenges
- 6 à 10 matchs lors des tournois
- 3 à 6 matchs lors de la Coupe Dodge

Le premier match de tournoi ainsi que les matchs lors des showcases et challenges seront comptabilisés au classement.

CADRE DE RÉFÉRENCE PROPOSÉ	STANDARD
Nombre d'heures entraînement sur glace / séance	4h/semaine sur glace Plage horaire quotidienne de 3 heures / programme sport-études
Fréquence d'entraînement / semaine	3 entraînements et 2 entraînements hors glace
Nombre de matchs / année	45 à 60 matchs total
Nombre de compétition	3 tournois + Challenge + Coupe Dodge
Fréquence compétitions / semaine	1 à 2 rencontres
Durée du macro cycle (pré-compétition + compétition)	40 semaines
Préparation avant compétitions officielles	6 semaines
Durée des matchs	1h30 (périodes de 15 minutes) Pee-wee et Bantam 1h45 (période de 15-20-20 minutes) Midget
Nombre de joueuses par équipe	17 joueuses minimum et maximum 9 avants-6 arrières-2 gardiennes
Formation des entraîneurs niveau de qualification requis	Haute-performance 1
Formation des officiels niveau de qualification requis	Niveau 3: arbitre Niveau 2: juge de lignes
Volume hebdomadaire Volume saison (préparation physique estivale recommandée, 10h/sem. pendant 8 semaines)	20 heures 600 heures 80 heures
Évaluation	Tests hors glace / 2 évaluations par directeur (trice) de structure intégrée

3.3 Formation des équipes

La structure intégrée fait le suivi des joueuses de niveau élite AAA et compétition AA et des évaluations de celles-ci pour créer la liste des joueuses potentielles.

AVRIL-MAI

PRÉ-CAMP ET CAMP PEE –WEE et BANTAM : 23 avril au 3 juin 2018 et à partir du 20 août

- Formation contact physique pour toutes les joueuses (Programme obligatoire, théorique et sur glace).
- Un maître formateur certifié du programme pour chaque franchise AAA.
- Les joueuses n'ayant pas participé antérieurement à la formation contact physique doivent obligatoirement être inscrites à cette formation.
- **Le parent doit inscrire la joueuse à la formation Mise en échec 1 dans le HCR.**
- Camp ouvert ou sur invitation incluant les joueuses évoluant au hockey masculin.
- Minimum de 3 matchs de Pré-camp minimum pour chaque joueuse.
- Maximum de 7 matchs (Pré-camp et camp) en avril et mai.
- Remise du plan d'entraînement estival ou assignation avec un CREM (centre régional d'entraînement multisport) (recommandation d'une personne-ressource pour faire le suivi individualisé) pour le niveau Bantam. Remettre à toutes les joueuses retenues pour participer au camp du mois d'août.
- Matchs contre d'autres franchises ou structures pour compléter les équipes AAA.
- Objectif 80 %, avoir moins de 20 % de coupure à faire au mois d'août. Donc, entre 3 et 5 joueuses extra.

MIDGET

- Camp ouvert ou sur invitation incluant les joueuses évoluant au hockey masculin. Trois (3) matchs minimums pour chaque joueuse.
- Maximum de 7 matchs (Pré-camp et camp) en avril et mai.
- Objectif 80 %, avoir moins de 20 % de coupure à faire au mois d'août. Donc, entre 3 et 5 joueuses extra.
- Remise du plan d'entraînement estival ou assignation avec un CREM (centre régional d'entraînement multisport) (recommandation d'une personne-ressource pour faire le suivi individualisé). Remettre à toutes les joueuses retenues pour participer au camp du mois d'août.
- Matchs contre d'autres franchises ou structures pour compléter les équipes AAA.
- La sélection finale des équipes doit être complétée au plus tard le **16 septembre 2018.**

3.4 Composition de l'équipe

Alignements des équipes AAA

Les équipes Pee-wee, Bantam et Midget AAA doivent avoir un minimum et maximum de 17 joueuses sur leur formulaire d'enregistrement d'équipe avant le premier match (15 joueuses et 2 gardiennes).

Affiliation

Les équipes AAA et AA sont indissociables. Les équipes AA de la structure intégrée doivent obligatoirement fournir les joueuses affiliées à l'équipe supérieure, et ce sans restriction et en tout temps. ***Ces joueuses doivent apparaître sur le formulaire d'enregistrement d'équipe.***

- Les joueuses des équipes AA sont prioritairement affiliées aux équipes AAA.
- Une joueuse Atome affiliée à une équipe Pee-wee doit obligatoirement avoir suivi la formation contact physique avant de participer à un match.

3.5 Calendrier de saison

- Début de saison : le **6 octobre 2018**
- Fin de saison : 31 mars 2019

3.6 Challenge et Tournois

Toutes les équipes Pee-wee, Bantam, Midget AAA participeront au Challenge LHEQ le 6 octobre à Brossard (2 matchs) ainsi qu'au deux tournois suivants :

- 1^{er} tournoi du 6 décembre au 9 décembre 2018 à Laval.
- 2^e tournoi du 31 janvier au 3 février 2019 à Québec.

Les équipes Pee-wee participeront à la célébration Caroline Ouellette du 20 au 23 décembre 2018 à Dollard-des-Ormeaux.

Les équipes du niveau AAA Bantam et Midget peuvent participer à un autre tournoi.

Jeux du Québec (Bantam) 6 au 10 mars 2019.

Coupe Dodge du 11 au 14 avril 2019 – Le positionnement des équipes selon le classement général.

Le classement tient compte des matchs de la saison régulière incluant le Challenge et les premiers matchs de tournois.

Classement de la saison, Challenge et premiers matchs des tournois:

Victoire, 2 points

Match nul, 1 point

Franc-Jeu, 1 point

3.7 Coupe Dodge

- Selon le tableau de représentativité adopté par Hockey Québec

3.8 Tâches des représentants régionaux de la structure intégrée

- Établir le calendrier des activités avec le directeur (trice) de structure intégrée.
- Participer aux 4 réunions de la structure intégrée en ce qui concerne les éléments hockey.
- Organiser la logistique de la clinique sur le contact physique (Pee-wee) avec le directeur (trice) de structure intégrée.
- Organiser et faire le suivi du programme de préparation physique (estival) avec le directeur (trice) de structure intégrée.
- Organiser les séances de tests physiques avec le directeur (trice) de structure intégrée.
- Planifier la logistique et faire le suivi des camps avec le directeur (trice) de structure intégrée.
- Effectuer le suivi administratif de la sélection des joueuses.
- Effectuer les envois de promotions de recrutement des joueuses au besoin.
- Organiser le tournoi (Novice-Atome-Pee-wee) 3 contre 3 (Promotion de notre sport).

3.9 Tâches des directeurs hockey de la structure intégrée

- Participer au processus de sélection des entraîneurs AAA.
- Mettre en place le processus d'évaluation des joueuses pour les camps.
- Diriger et faire le suivi des évaluations des joueuses AAA-AA en collaboration avec les entraîneurs (2 évaluations par saison).
- Aider les entraîneurs AAA – AA au niveau de la planification annuelle et mensuelle et en faire le suivi.
- Aider les entraîneurs A au niveau du contenu des entraînements.
- Planifier et diriger une (1) rencontre (en début de saison) avec les entraîneurs des équipes niveau A (peut être en ligne).
- Effectuer la supervision des entraîneurs AAA-AA (3 rapports de supervision de matchs et 3 d'entraînement).
- Planifier et diriger les cliniques de développement des joueuses (2 cliniques par saison).
- Organiser un atelier d'information lors du tournoi (Novice-Atome-Pee-wee) 3 contre 3 (Promotion de notre sport).
- Contribuer aux programmes Équipe Québec.
- Acheminer les documents à Hockey Québec et respecter les échéanciers pour chacune des tâches.
- Participer aux rencontres techniques provinciales (directeurs).
- Remettre un compte rendu aux régions et à Hockey Québec pour chaque tâche.

3.10 Activités Hockey Québec – Obligation de participation

Les équipes (joueuses, entraîneurs et dirigeants) doivent participer et respecter les activités planifiées par Hockey Québec comme : Équipe Québec, perfectionnement, tournois, matchs des étoiles, activités prévues dans les protocoles avec nos partenaires et commanditaires, ainsi que les autres activités prévues dans la programmation. Les joueuses et entraîneurs sélectionnés doivent être libérés de toutes activités d'équipe pour participer à ces événements.

3.11 Franchises / Organisation

Responsabilités des franchises

- Respecter l'autorité régionale qui peut s'exprimer par le biais de la structure intégrée.
- Respecter le cadre de référence.
- Respecter le cahier de charge.
- Les gouverneurs s'assurent de récupérer les informations qui font partie des suivis reliés au cahier de charge.
 - Les gouverneurs voient aux différents détails au niveau de l'organisation de l'équipe : trouver les heures de glace, collecte de fonds, commandites, suivi de la réglementation, etc. Leur objectif est de faire en sorte que les entraîneurs s'occupent uniquement de l'aspect hockey.

4. DOCUMENTATION HOCKEY QUÉBEC

Hockey Québec met à la disposition des entraîneurs et des conseillers techniques la documentation suivante afin de favoriser le développement des joueuses :

- Fiches individuelles de développement du joueur, Pee-wee à Midget, Hockey Québec, 2013.
- Les quatre orientations du programme enrichi, 2011-2013 et la vision : bâtir un athlète 2014-2017.
- Fiche d'évaluation des entraîneurs en situation de matchs et en situation de compétition, Hockey Québec, 2011.
- Fiches d'évaluation des joueurs du programme d'excellence Hockey Canada, 2018.
- Le portail de Hockey Canada pour le programme des moins de 16 ans, 2018.
- Application mobile Réseau Hockey Canada, 2018.
- Accès aux exercices, www.hockeycanada.ca , 2018.
- Section éducation et enseignement Mise en échec corporelle et contact physique, www.hockey.qc.ca .
- Programme d'enseignement à la mise en échec, 2013.
- Programme d'enseignement au contact physique, 2013.
- Protocole des tests physiques, Hockey Québec.

- Cheminement du joueur en hockey sur glace, Cadre de référence pour entraîneur, Hockey Québec, Yves Archambault, 2013.
- Contenus École de perfectionnement / programme de patinage « À pleine vitesse », Hockey Québec, Pierre Allard, 2006.
- 37 gestes techniques site www.hockey.qc.ca et DVD, Hockey Québec, 2000.
- Manuel des habiletés (Pee-Wee, Bantam et Midget), Hockey Canada.